

le 20 novembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 DDEEES 1205 Subvention (16.000 euros) et convention avec l'Ecole du Louvre pour les cours d'Histoire de la Ville de Paris.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 4 novembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Ecole du Louvre, pour la participation au financement des cours d'histoire de la Ville de Paris, et lui demande l'autorisation de signer la convention correspondante ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de seize mille euros (16 000 euros) est attribuée à l'Ecole du Louvre, sise Palais du Louvre, porte Jaujard, Place du Carrousel (1^{er}) pour la participation au financement des cours d'Histoire de la Ville de Paris.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention correspondante.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 23, chapitre 65, nature 65738, ligne VF55014 du budget de fonctionnement de l'année 2014 de la Ville de Paris.